

américain a signalé que les exportations américaines vers le Canada excédaient le total des exportations américaines vers la CEE (Communauté des Dix) et représentaient plus du double du volume des exportations américaines vers le Japon. (Les exportations américaines à la seule province de l'Ontario sont de beaucoup plus importantes que les exportations américaines vers le Japon.) De 1982 à 1985, les exportations américaines en général n'ont augmenté que de 0,4 %, ce qui comprend une croissance de 7,9 % des exportations vers le Japon et une baisse de 4,5 % des exportations vers la CEE. Par contre, les exportations vers le Canada ont augmenté de 40,1 %, confirmant ainsi que le Canada est le premier client des États-Unis.

L'excédent de la balance du commerce de marchandises a été de 20,5 milliards de dollars en 1985, une augmentation de seulement 800 millions par rapport à l'année précédente. Si cet excédent est considérable, les échanges de services avec les États-Unis se soldent la plupart du temps par un déficit pour le Canada, également perdant en ce qui concerne les mouvements de capitaux. Ces déficits sont liés à des facteurs comme les investissements américains élevés au Canada (les États-Unis sont le plus important investisseur étranger au Canada, tandis que les investissements canadiens aux États-Unis viennent au troisième rang, ce qui entraîne un flux d'intérêts et de dividendes), et au fait que la tendance des Canadiens à passer leurs vacances chez leurs voisins du Sud est plus forte que la tendance inverse : le compte touristique du Canada s'est soldé par un déficit de 845 millions en 1984. En ce qui concerne les services, nous avons enregistré un déficit de 13,5 milliards, ce qui a entraîné un autre excédent courant exceptionnel de 7,1 milliards avec les États-Unis. (Toutes les sommes sont exprimées en dollars canadiens.)

Des relations économiques de cette envergure ne vont jamais sans problèmes; l'année 1985-1986 n'a pas fait exception. Néanmoins, des progrès ont été accomplis, comme le démontre la création d'Investissement Canada et le démantèlement de la Politique énergétique nationale (PEN), bien que les Américains aient manifesté des inquiétudes concernant une meilleure protection de la propriété intellectuelle au Canada, particulièrement des brevets pharmaceutiques. Dans le domaine du commerce, le Canada a fait face à de nouvelles tentatives de restreindre ses exportations de bois-d'œuvre résineux et d'uranium; les exportations d'acier ont fait l'objet de pressions; les importations de bétail ont été frappées de restrictions, tandis que des mesures de ce type étaient envisagées pour l'amiante, la bière et le vin. Des enquêtes antidumping ou en matière de droits compensateurs ont été menées sur la morue salée, le sel gemme, les tubes et tuyaux rectangulaires en acier, les moulages de construction, le poisson, les framboises, les plateaux alvéolés pour œufs et le porc. Des difficultés ont également été soulevées en ce qui concerne les pommes de terre et les produits contenant du sucre. La Commission américaine du commerce extérieur a entrepris des enquêtes sur les clauses échappatoires touchant les fourches de chariots élévateurs, les moulages et les bardeaux.

Les tensions commerciales, alors que l'humeur du Congrès était au protectionnisme, nous ont forcés à redoubler d'efforts pour protéger l'accès des produits canadiens au marché américain. Les rencontres informelles entre fonctionnaires canadiens et américains se sont succédé, et nous avons fait

des représentations écrites à l'Administration et aux membres du Congrès sur les principales questions. Nous avons aidé l'industrie canadienne à se défendre contre les recours commerciaux. Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont uni leurs efforts à ceux de l'industrie pour défendre publiquement la cause des importations de bois d'œuvre résineux par les États-Unis. Craignant d'autre part que la méthode unitaire n'entraîne une double imposition, le gouvernement a présenté un bref d'*amicus curiae*, en faveur de la société Alcan, qui conteste une loi californienne, à la Cour de district fédérale de l'Illinois.

En étroite consultation avec le MEIR, les gouvernements provinciaux et le secteur privé, le Ministère a poursuivi sa mise en œuvre de stratégies de mise en marché par secteur visant les États-Unis, entreprise en 1983-1984. Ces stratégies portent sur des secteurs variés, notamment l'équipement agricole, les produits du bois manufacturés, les articles de sport, le transport urbain, le chauffage domiciliaire, l'équipement pétrolier et gazier, l'équipement de défense, les logiciels, l'alimentation et la machinerie.

Après le Sommet de Québec de mars 1985, les premières activités élaborées dans le cadre du Programme de stratégie commerciale nationale ont été lancées aux États-Unis en vue d'accroître les importations. Certains de ces projets doivent se terminer en 1986-1987, tandis que d'autres se poursuivront pendant deux ou trois années.

En 1985-1986, les États-Unis ont été la principale cible du PDME, dans le cadre duquel des demandes d'une valeur totale de 14,1 millions de dollars ont été approuvées. Pour le marché américain, la section B (Visites d'exploration des marchés) et la section C (Participation à des foires commerciales) ont continué d'être les plus en faveur dans le cadre du PDME, l'ensemble des demandes pour ces deux catégories excédant celles qui portent sur toute autre destination.

Le Ministère a cherché à accroître la présence de l'industrie canadienne sur le marché des États-Unis en demandant à des experts-conseils du secteur privé d'effectuer des études de marché dans différentes régions des États-Unis pour des produits canadiens. L'an passé, cinq études ont été terminées et trois autres ont été entreprises. Elles recensaient les débouchés possibles pour certaines petites et moyennes entreprises du Canada. Leurs résultats ont été communiqués à l'industrie et grâce à une collaboration entre d'autres ministères du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et des associations commerciales, des stratégies de mise en marché sont maintenant en cours d'élaboration.

Une étude du Ministère sur les réseaux de transport vers les marchés de l'Ouest des États-Unis et de l'Alaska a été utile aux exportateurs nouveaux ou déjà expérimentés de l'Ouest du Canada. Dans le cadre du Mois des exportations canadiennes, l'étude a été distribuée à près de 6 000 exportateurs canadiens établis ou en puissance, à des chambres de commerce et à d'autres sociétés d'affaires. Une deuxième étude spécialisée, destinée aux exportateurs des provinces de l'Atlantique, a été menée à bien et doit être distribuée au début de 1986-1987.

Afin de bien montrer que le gouvernement reconnaît le rôle positif que l'investissement étranger doit jouer dans le développement de l'économie canadienne, le Ministère a lancé en 1985-1986, aux États-Unis, un programme destiné à accroître les investissements américains. Il a collaboré étroitement